



SM des bassins versants Centre Médoc - Gargouilh (Siren : 200043826)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Pauillac
Arrondissement	Lesparre-Médoc
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/05/2013
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. JEAN-MARIE FERON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	19 Rue du Maréchal Juin
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33250 pauillac
Téléphone	
Fax	05 56 59 22 50
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	27 618
Densité moyenne	43,13

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
33	CC Médoc Atlantique (200070720)	CC
33	CC Médoc Coeur de Presqu'île (200069995)	CC
33	CC Médoc Estuaire (243301447)	CC
33	CC Médullienne (243301389)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 7

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique <i>AP 15/02/2018: item 3 art L211-7 CE 3° L'approvisionnement en eau ;</i> Par substitution
Environnement et cadre de vie
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique Par substitution
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau Par substitution
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer Par substitution
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines Par substitution
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols Par substitution
- Autres actions environnementales <i>6° La lutte contre la pollution ; 7° La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ; 10° L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ; 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)